

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 271 promulguant Le décret du 13 juin 1912 portant règlement sur les déplacements aux colonies le personnel non compris au décret du 8 septembre 1910 et à la décision du 31 octobre 1897.

n° 271

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
14 août 1912

Numéro JO
n° 190 du 30/09/1912

Date du numéro
30 septembre 1912

VISAS

Le Gouverneur de la Côte Française des Somalis et Dépendances, officier de la Légion d'Honneur.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884 : Vu le décret du 13 juin 1912 portant règlement sur les déplacements aux colonies du personnel non compris au décret du 8 Septembre 1910 et à la décision du 31 octobre 1897;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

Est promulgué à la Côte Française des Somalis, pour y être exécuté selon sa forme et teneur, le décret du 13 juin 1912 portant règlement sur les déplacements aux colonies du personnel non compris au décret du 8 septembre 1910 et à la décision du 31 octobre 1897.

Art 2

Le présent arrêté sera enregistré, communiqué partout où besoin sera, et inséré au Journal Officiel de la colonie.

P. PASCAL.